



académie
Aix-Marseille 

Division des Examens et Concours

DIEC/16-707-1665 du 30/05/2016

SUBVENTION POUR DEPENSES DE MATIERE D'ŒUVRE - SESSION 2016

Destinataires : Messieurs les IA-DSDEN - Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissements publics et privés sous contrats s/c de messieurs les DASEN - Mesdames et Messieurs les Directeurs de CFA - Mesdames et Messieurs les responsables des centres d'examen - Mesdames et Messieurs les IA-IPR - Mesdames et Messieurs les IEN-ET

Dossier suivi par : M. PIZETTE - Tel : 04 42 91 72 18 - Fax : 04 42 38 73 45

Je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, la liste des taux de remboursement de matière d'œuvre à l'usage des candidats pour la session 2016 des examens de niveau V, IV, et III.

Les dispositions générales publiées au Bulletin Académique n°115 du 13/09/1999 demeurent en vigueur.

Comme vous le savez, les crédits de fonctionnement sur lesquels s'imputent les dépenses de matière d'œuvre sont strictement contingentés ; en conséquence, les taux de subvention figurant en annexe sont des taux plafonds ne pouvant faire l'objet d'aucune augmentation en cours de session.

J'attire votre attention sur les points suivants :

- Les professeurs sollicités pour la conception des sujets prennent connaissance, en début de procédure, du montant affecté à chaque spécialité après avis, le cas échéant, des corps d'inspection.
- Il vous appartient, en votre qualité de chef de centre d'épreuves pratiques, de redoubler de vigilance au moment de la réception des fiches de matière d'œuvre qui vous sont adressées avant la session d'examen, afin de réduire les éventuelles disparités entre le taux forfaitaire et le montant réel de la dépenses engagée par vos soins.
- **Pour le remboursement des candidats originaires d'une autre académie, vous disposez en annexe 1, d'un modèle de convention de remboursement de matière d'œuvre mis à jour pour la session 2016. Cette convention est réservée à la prise en charge financière des candidats issus d'une autre académie ou bien des candidats inscrits dans l'académie d'Aix-Marseille et subissant les épreuves pratiques dans une autre académie.**
- **Pour les candidats de l'académie d'Aix-Marseille exclusivement, vous renseignerez l'annexe 2 de façon précise.**
- Pour les EPLE, il est inutile d'adresser au rectorat les factures justifiant les dépenses engagées : la subvention sera déléguée spontanément à la diligence de la Division des Examens et Concours du rectorat (M. PIZETTE - Tel : 04.42.91.72.18)

Pour les établissements privés, la réglementation prévoit que la subvention intervient à réception des factures.

Dans tous les cas, le montant de la délégation de crédits est calculé en multipliant le coût unitaire forfaitaire par le nombre de candidats convoqués tel qu'il est établi par les bureaux chargés de l'organisation dans les Direction des services départementaux de l'Education Nationale et au Rectorat.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Pascal MISERY, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille

ANNEXE 1

**RECTORAT d'Aix-en-Provence
Académie d'Aix-Marseille**

Division des Examens et Concours

Dossier suivi par S. PIZETTE

☎ : 04.42.91.72.18

Fax : 04.42.38.73.45

CONVENTION DE REMBOURSEMENT DE LA MATIERE D'ŒUVRE (Candidats issus d'une autre académie)

Matière d'œuvre d'Examen – Session 2016

- | | | |
|---|--|--|
| <input type="radio"/> Brevet d'études professionnelles | <input type="radio"/> Baccalauréat professionnel | <input type="radio"/> Brevet de technicien supérieur |
| <input type="radio"/> Certificat d'aptitude professionnelle | <input type="radio"/> Baccalauréat technologique | <input type="radio"/> Brevet professionnel |
| <input type="radio"/> Mention complémentaire de niveau V | <input type="radio"/> Baccalauréat général | <input type="radio"/> Brevet de technicien |

Spécialité Epreuve

Convention de remboursement de frais

Entre le Recteur de l'académie d'Aix-Marseille d'une part

et le Recteur de l'académie de d'autre part

**et le Chef d'établissement (centre d'épreuves)
.....d'autre part**

Il est convenu ce qui suit :

Article 1 : Les candidats inscrits à l'examen cité ci-dessus dans l'académie de
sont admis à subir les épreuves pratiques au
.....
(centre d'examen implanté dans l'académie de Aix-Marseille )

Article 2 : L'établissement centre d'examen fera l'avance des frais de matière d'œuvre nécessaires au
déroulement
de l'examen qui seront remboursés selon les dispositions suivantes arrêtées conformément au coût
moyen en vigueur.

Montant de la matière d'œuvre :

Coût moyen unitaire	Nombre de candidats convoqués au titre de l'académie d'origine	Montant total à rembourser

Article 3 : Le montant à rembourser est à créditer sur le compte de l'établissement centre d'examen dès la signature de la présente convention

**Le Recteur de l'académie
d'Aix-Marseille**

Le Recteur de l'académie d'origine :

.....

Le Chef d'établissement centre d'épreuves

.....

Fait à Aix-en-Provence le,.....

Fait à le

NOTA : Joindre un RIB ou un RIB du compte du centre d'examen à rembourser.

ANNEXE 2

RECTORAT d'Aix-en-Provence
Académie d'Aix-Marseille

Division des Examens et Concours

Dossier suivi par S. PIZETTE

☎ : 04.42.91.72.18

Fax : 04.42.38.73.45

CONVENTION RELATIVE AU REMBOURSEMENT DE LA MATIERE D'ŒUVRE NECESSAIRE AUX EXAMENS DES CANDIDATS DE L'ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE

(Candidats issus de l'académie d'Aix-Marseille)

Matière d'œuvre d'Examen – Session 2016

Etablissement :

EXAMENS	SPECIALITES	EFFECTIFS CANDIDATS EPREUVES PRATIQUES PONCTUELLES

Renseigner de façon précise, cette annexe en faisant figurer l'ensemble des examens ouvrant au remboursement de la matière d'œuvre concernant exclusivement les candidats issus de l'académie d'Aix-Marseille aux **épreuves pratiques ponctuelles**.

Fait à

le

Cachet et signature du Chef d'établissement

SESSION 2016 TAUX DE LA SUBVENTION PAR CANDIDAT

BTS	TAUX
ANALYSE DE BIOLOGIE MEDICALE	5
APRES VENTE AUTOMOBILE OPT : VI	5
APRES VENTE AUTOMOBILE OPT : VP	5
ASSISTANT TECHNIQUE D'INGENIEUR	5
BATIMENT	5
BIOANALYSES ET CONTROLES	5
BIOTECHNOLOGIES	25
CHIMISTE	5
CONCEPTION & REALISATION DES SYSTEMES AUTOMATIQUES	5
CONCEPTION DE PRODUITS INDUSTRIELS	5
CONSTRUCTION METALLIQUE	5
CONTROLE INDUSTRIEL ET REGULATION AUTOMATIQUE	5
DESIGN D'ESPACE	5
DESIGN DE COMMUNICATION	5
DESIGN DE PRODUITS	5
DESIGN GRAPHIQUE OPT A	5
DESIGN GRAPHIQUE OPT B	5
DIETETIQUE	5
ECONOMIE SOCIAL ET FAMILIALE	5
ELECTROTECHNIQUE	5
ENVELOPPE DU BATIMENT : Façade étanchéité	5
ETUDE ET REALISATION D'OUTILLAGES DE MISE EN FORME DES MATERIAUX	5
FLUIDES ENERGIES DOMOTIQUE OPT A	5
FLUIDES ENERGIES DOMOTIQUE OPT B	5
FLUIDES ENERGIES DOMOTIQUE OPT C : DOMOTIQUE	5
GEOMETRE TOPOGRAPHE	5
HOTELLERIE RESTAURATION OPT A	5
HOTELLERIE RESTAURATION OPT B	20
INDUSTRIALISATION PRODUITS MECANIQUES	5
INDUSTRIE PLASTIC & EUROPLASTIC	5
INDUSTRIES DES MATERIAUX SOUPLES	5
MAINTENANCE DES SYSTEMES	5
METIERS DE L'EAU	5
METIERS DE L'ESTHETIQUE OPT A	5
METIERS DE L'ESTHETIQUE OPT B	5
METIERS DE LA MODE OPT : VETEMENTS	5
METIERS DES SERVICES DE L'ENVIRONNEMENT	5
OPTICIEN LUNETIER	5
SYSTEMES NUMERIQUES OPT A	5
SYSTEMES NUMERIQUES OPT B	5
TECHNICO COMMERCIAL	5
TECHNIQUES PHYSIQUES POUR L'INDUSTRIE ET LE LABORATOIRE	5
TRAVAUX PUBLICS	5

DT	TAUX
PROTHESISTE-ORTHESISTE	50

BMA	TAUX
ART DU BIJOU OPT BIJOUTERIE JOAILLERIE	6
GRAPHISME ET DECOR OPT A	40
GRAPHISME ET DECOR OPT B	40

SESSION 2016 TAUX DE LA SUBVENTION PAR CANDIDAT

BP	TAUX
BOUCHER	20
BOULANGER	15
CARRELAGE MOSAIQUE	60
CHARPENTIER OPT BOIS	55
CHARPENTIER OPT MARINE	70
COIFFURE	20
CUISINIER	45
EQUIPEMENTS SANITAIRES	80
FLEURISTE	100
INSTALLATEUR DEPANNEUR EN FROID ET CLIMATISATION	65
INSTALLATIONS ET EQUIPEMENTS ELECTRIQUES	90
MACON	100
MENUISERIE ALU VERRE	150
MENUISIER	85
METALLIER	38
PEINTURE REVETEMENT	100
PREPARATEUR EN PHARMACIE	5
RESTAURANT	70

BCP	TAUX
ACCOMPAGNEMENT SOINS ET SERVICE A LA PERSONNE	10
AERONAUTIQUE	8
ARTISANAT METIER D'ART OPT COMMUNICATION VISUELLE	10
ARTISANAT METIER D'ART OPT EBENISTE	15
ARTISANAT METIER D'ART OPT ENSEIGNE SIGNALETIQUE	20
ARTISANAT METIER D'ART OPT TAPISSIER D'AMEUBLEMENT	40
BIO INDUSTRIES DE TRANSFORMATION	18
COMMERCIALISATION EN SERVICE DE RESTAURANT	30
CUISINE	30
ELECTROTECHNIQUE ENERGIE EQUIPEMENTS COMMUNICANTS	30
ESTHETIQUE COSMETIQUE PARFUMERIE	5
ETUDE ET DEFINITION DE PRODUITS INDUSTRIELS	10
HYGIENE PROPETE STERILISATION	10
INDUSTRIE DE PROCEDES	10
METIERS DE LA MODE ET VETEMENTS	3
MISE EN ŒUVRE DES MATERIAUX OPT INDUSTRIES TEXTILES	10
OPTIQUE LUNETTERIE	10
OUVRAGES DU BATIMENT OPT METALLERIE	25
PHOTOGRAPHIE	20
PILOTAGE DE SYSTEMES DE PRODUCTION AUTOMATISEE	5
PLASTIQUES ET COMPOSITES	5
PRODUCTION GRAPHIQUE	10
PRODUCTION IMPRIMEE	10
PROTHESE DENTAIRE	80
REPARATION DES CARROSSERIES	15
SYSTEMES ELECTRONIQUES NUMERIQUES	5
TECHNICIEN CHAUD INDUS	15
TECHNICIEN DU BATIMENT : ORGANISATION ET REA DE GROS OEUVRE	11
TECHNICIEN EN INSTALLATION DES SYSTEMES ENER ET CLIM	15
TECHNICIEN MENUISIER AGENCEUR	40

BTN	TAUX
HOTELLERIE RESTAURATION	38

SESSION 2016 TAUX DE LA SUBVENTION PAR CANDIDAT

CAP	TAUX
AGENT POLYVALENT DE RESTAURATION	20
ART ET TECHNIQUE DE LA BIJOUTERIE JOAILLERIE	20
ARTS DE LA RELIURE	30
ASSISTANT TECHNIQUE EN MILIEU FAMILIALE ET COLLECTIVITE	6
BOUCHER	50
BOULANGER	15
CARRELEUR MOSAISTE	70
CHARPENTIER BOIS	15
CHOCOLATIER CONFISEUR	15
CONSTRUC CANALISATION TP	50
CONSTRUCTEUR BOIS	15
COUVREUR	50
CUISINE	25
DECORATION EN CERAMIQUE	8
DOREUR A LA FEUILLE ORNEMANISTE	17
EBENISTE	29
EMPLOYE TECHNIQUE DE LABORATOIRE	10
ENCADREUR	30
ESTHETIQUE COSMETIQUE SOIN CONSEIL EP2-3	5
FERRONNIER	14
FLEURISTE	26
FROID ET CLIMATISATION	30
GESTION DECHETS, PROPRETE URBAINE	5
HORLOGERIE	11
INSTALLATEUR SANITAIRE	30
INSTALLATEUR THERMIQUE	20
MACON	70
MAINT MATERIELS PARC & JARDINS	8
MAINT MAT TRACTEURS & MATERIELS AGRIC	8
MAINTENACE DE BATIMENTS DE COLLECTIVITES EP2	15
MAROQUINERIE	15
MENUISIER FABRICANT DE MOBILIER ET AGENCEMENT	15
METIER DE LA MODE «VETEMENT FLOU »	30
MENUISIER ALUMINIUM VERRE	90
MENUISIER INSTALLATEUR	20
MODELE MOULES CERAMIQUES	11
MONTEUR EN ISOLATION THERMIQUE ET ACCOUSTIQUE	80
ORTHO-PROTHESISTE	15
PATISSIER	15
PEINTRE APPLICATEUR DE REVETEMENT	100
PEINTURE EN CARROSSERIE	30
PETITE ENFANCE EP1 AET B-EP3	5
PLATRIER PLAQUISTE	25
PREP & REALI D'OUVRAGES ELECTRIQUES	10
REALISATION EN CHAUDRONNERIE INDUSTRIELLE	15
REPARATION DES CARROSSERIES	15
RESTAURANT	30
SERIGRAPHIE INDUSTRIELLE	20
SERRURIER METALLIER	10
SERVICE EN BRASSERIE CAFE	10
SERVICE HOTELIER	10
SIGNALETIQUE ENSEIGNE ET DECOR	20
TAPISSIER TAP D'AMEUBLEMENT DECOR	20
TAPISSIER TAPISSIERE D'AMEU SIEG	80
TOURNAGE EN CERAMIQUE	10

SESSION 2016 TAUX DE LA SUBVENTION PAR CANDIDAT

BEP	TAUX
ACCOMPAGNEMENT SOINS & SERVICES A LA PERSONNE	8
AMENAGEMENT FINITION	20
AUXILIAIRE EN PROTHESE DENTAIRE	30
BOIS OPT MENUISERIE AGENCEMENT	30
ELECTROTECHNIQUE ENERGIE EQUIPEMENT COMMUNICANTS	10
FROID ET CONDITIONNEMENT DE L'AIR	25
INST DES SYSTEMES ENERGETIQUES ET CLIMATIQUES	10
RESTAURATION	28
RESTAURATION OPT Cuisine	20
OPTIQUE LUNETTERIE	12
REALISATION DU GROS OEUVRE	80
REALISATION OUVRAGE DE METALLERIE DU BATIMENT	10

MC V	TAUX
AIDE A DOMICILE	5
BOULANGERIE S PECIALISEE	15
CUISINIER EN DESSERTS DE RESTAURANT	15
EMPLOYE BARMAN	10
EMPLOYE TRAITEUR	20
MAINT DES SYSTEMES EMBARQUES DE L'AUTO	15
PATIS GLAC CHOC CONF SPEC	15